

Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement



LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Avril 2015

ACTUALITÉS

- Le Guide de l'enseignement supérieur en ligne 3
- Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ? 3
- CHAM : les inscriptions sont ouvertes 4
- Vous aimez lire ? Tentez l'aventure littéraire du Roblès ! 4
- La billettique sur le réseau Azalys 5
- Des bornes «Habit Box» pour recycler vos textiles 6

DOSSIER

- Développement économique : des parcs d'activités pour vous accueillir 7

Le Guide de l'enseignement supérieur en ligne

Agglopolys a mis en place un moteur de recherche dédié aux entreprises, qui permet de trouver un profil ou un service proposé par les établissements d'enseignement supérieur de Blois.

Sorti sous format papier en début d'année 2014, le Guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises répertorie toutes les prestations humaines et techniques accessibles dans les différentes filières d'enseignement supérieur de l'agglomération de Blois. Les entreprises peuvent désormais accéder à toutes ces informations directement en ligne grâce au moteur de recherche de l'enseignement supérieur. Ce dernier permet d'accéder :

- **aux différents profils des étudiants** : stagiaires, étudiants en alternance, diplômés, missions d'étudiants, et ce, dans 9 filières (développement commercial, santé, social, droit-gestion-comptabilité, ingénierie industrielle-science des matériaux-productique, hôtellerie-restauration, réseaux-télécommunications, communi-

cation-multimédias-culture et environnement-paysage).

- **aux laboratoires de recherche**

- **aux prestations techniques** accessibles dans les établissements : salles de réunion, salles informatiques, matériel, hôtellerie-restauration d'application...

agglopolys.fr/guide-enseignement-superieur



Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

Agglopolys et ses partenaires l'ADIL 41 - EIE, la Maison de l'emploi du Blaisois et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat lancent **renov'ENERGIE**, un nouveau dispositif afin d'accompagner les propriétaires de logement dans une démarche de réduction de leurs dépenses d'énergie.

Renov'ENERGIE permet :

- d'obtenir des informations auprès du guichet unique de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info-Energie (ADIL - EIE) à Blois
- de bénéficier de conseils par une structure spécialisée
- d'optimiser les financements disponibles
- de faire réaliser des travaux par un groupement d'entreprises
- d'être accompagné par un professionnel sur la durée du chantier
- d'identifier les artisans du bâtiment près de chez vous labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Le label RGE permet aux ménages de bénéficier d'aides à la rénovation énergétique :

- depuis le 1^{er} septembre 2014, seuls les travaux réalisés par des entreprises et artisans RGE peuvent être financés par l'éco-prêt à taux zéro
- depuis le 1^{er} janvier 2015, cette règle s'applique également au crédit d'impôt développement durable.



renov'ENERGIE

POUR UN HABITAT | **ECO** LOGIQUE NOMIQUE

Pour tous renseignements : 02 54 42 10 00

CHAM : les inscriptions sont ouvertes

Apprendre et pratiquer la musique à l'école et au collège, c'est possible ! Avec les CHAM, classes à horaires aménagés musique, du CE1 à la 5^e, les élèves ont la possibilité de suivre un double cursus durant leur scolarité : enseignement général - enseignement musical. Inscriptions pour la rentrée scolaire 2015/2016 avant le 25 avril 2015.

Pratique instrumentale (trombone, tuba, violon, contrebasse, batterie, piano, cor, flûte traversière...), formation musicale, pratique collective (ensembles instrumentaux et vocaux) et enseignement général (assuré par des professeurs de l'Éducation nationale) trouvent leur équilibre avec toutes les garanties d'encadrement et de niveau. L'enseignement musical, dispensé par des professeurs d'enseignement artistique du Conservatoire de Blois/Agglopolys, est gratuit pour les élèves, tout comme le prêt des instruments. Un ramassage scolaire est mis en place pour les élèves des communes de l'agglomération résidant hors Blois.

Qui peut s'inscrire ?

Ce dispositif s'adresse à des élèves d'Agglopolys motivés par la musique. Votre enfant sera convoqué en mai pour un entretien d'évaluation (motivation, niveau scolaire, aptitude à la musique...).

Pour la rentrée 2015/2016, 24 places de CE1 sont disponibles. Du CE2 à la 5^e, quelques places.

Pour en savoir plus :

- Mardi 31 mars 2015 à 18h : réunion d'information au collège Les Provinces.
- Samedi 18 avril 2015 de 10h à 12h : visite de l'école Marguerite-Audoux (échange avec les enseignants et présentation des instruments).

Contacts :

- Annick Pintrand, directrice de l'école Marguerite-Audoux à Blois (CE1 au CM2), tél. 02 54 46 52 52
- Eve-Lyne Branchu, principale du collège Les Provinces à Blois (6^e et 5^e), tél. 02 54 57 41 00
- Chantal Cartier, service administration/scolarité du Conservatoire de Blois/Agglopolys, tél. 02 54 55 37 32



Vous aimez lire ? Tentez l'aventure littéraire du prix Emmanuel-Roblès !

Ce prix, organisé par les bibliothèques de Blois/Agglopolys, récompense, chaque année, un auteur de premier roman français ou francophone, édité en France, et choisi par plus de 650 passionnés de lecture, fédérés en comités en France et à l'étranger. Ce prix est doté d'une bourse de 5 000 €.

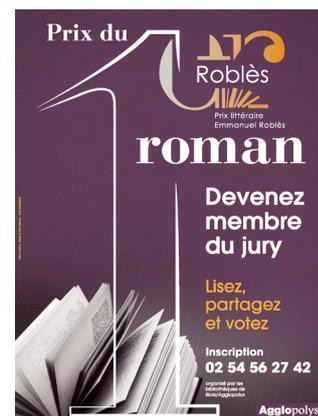
Devenez membre du jury !

Vous pouvez être intégré au comité Nouveaux lecteurs 2015 ou créer votre propre comité (composé de 5 à 10 personnes). Votre engagement :

- Lire 6 premiers romans avant fin mai
- Partager vos lectures au sein du comité de lecture et des rencontres organisées par les bibliothèques. Donner votre point de vue, défendre votre coup de cœur, échanger... De beaux débats en perspective !
- Voter pour votre coup de cœur

Le 12 juin à 17h, le prix sera remis au lauréat à la Halle aux Grains de Blois, en présence de Bernard Pivot, président de l'académie Goncourt et de Didier Decoin, secrétaire de l'académie Goncourt.

Pour tout contact : tél. 02 54 56 27 40



La billettique sur le réseau Azalys

Agglopolys a souhaité poursuivre la modernisation de son réseau de transport en remplaçant la billetterie papier par un système de billettique sans contact et rechargeable. Un système en place depuis février 2015.

Cette technologie de dernière génération se traduit par l'arrivée de nouveaux titres de transport et de nouveaux équipements dans les véhicules et points de vente. La validation des titres de transport se fait désormais sans contact (excepté pour les usagers des lignes Route 41 sur le territoire d'Agglopolys), c'est-à-dire qu'il suffit de passer le support, carte ou ticket sans contact, en l'approchant à 5 cm du lecteur à bord des bus, pour le valider.

Ce procédé de validation des billets a pour objectif de faciliter la vie des utilisateurs de bus grâce à une lecture électronique des titres de transport rapide et fiable. Le support format carte de crédit peut même être laissé dans la poche ou dans le sac. Difficile de faire plus simple et plus rapide !

La carte sans contact est logotypée « Carte JV Malin » suite au partenariat avec la Région Centre. Elle est ainsi inter-opérable : il est possible de charger les titres TER ainsi que les titres du réseau de transports en commun Fil Bleu de Tours. En 2016, il devrait être possible de charger des titres de transport d'autres réseaux de la région Centre.

Vous êtes abonné du réseau Azalys ? Vous avez déjà reçu, gratuitement, la nouvelle carte.



Vous êtes utilisateur occasionnel ? Vous pouvez échanger gratuitement vos anciens carnets de 10 voyages et des tickets Journée, en agence, jusqu'au 15 août 2015.

• **Agence Azalys** - 3 rue du Commerce - 41000 Blois

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 18h30

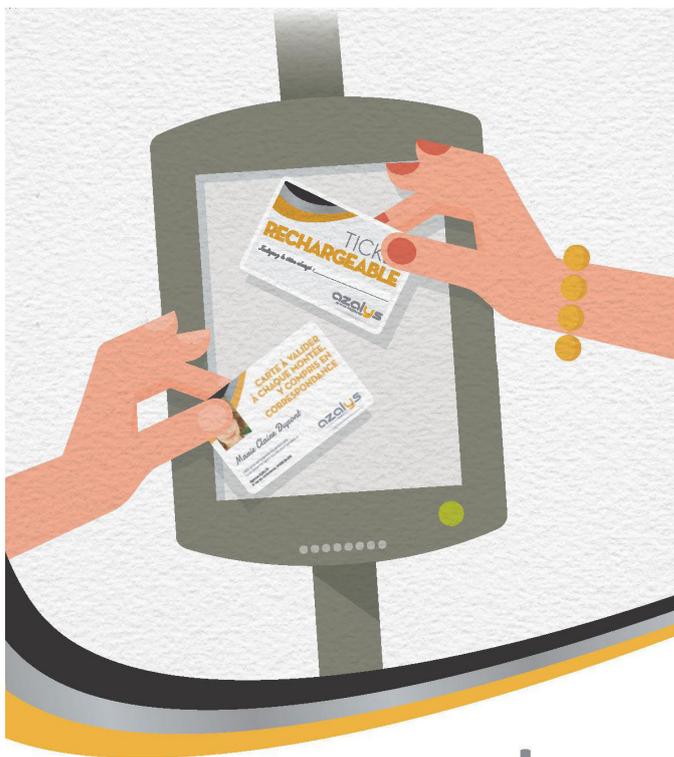
Le samedi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Horaires d'ouverture en juillet-août :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30.

• **Centre d'informations et de réservations :**

tél. 09 693 693 41 (prix d'un appel local), du lundi au samedi, de 7h à 19h.



azalys
un service d'Agglopolys

Des bornes « Habit Box » pour recycler vos textiles

Vous ne savez pas quoi faire de vos vieux vêtements et chaussures ? Ne les jetez pas ! Même usés, déchirés ou abîmés, leur matière première est recyclable ! Déposez-les dans une des 80 bornes textiles « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys.

Ces pantalons, draps ou bottes que vous donnerez seront autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans nos poubelles, et autant de ressources que nous préservons. Seules conditions : qu'ils soient propres et secs.

En moyenne,

- 56% des textiles déposés sont destinés à la revente à petits prix en France ou à l'exportation
- 20% sont destinés à l'effilochage pour la fabrication de matières comme l'isolant
- 19% sont directement recyclés pour produire des chiffons d'essuyage.

La matière non valorisée représente moins de 5% des volumes collectés dont 1% des textiles sont utilisés en valorisation énergétique.

À Mesland, la borne « Habit Box » est installée à droite des containers du point tri situé à côté du jardin de la Petite Cisse.



DES PARCS D'ACTIVITÉS POUR VOUS ACCUEILLIR

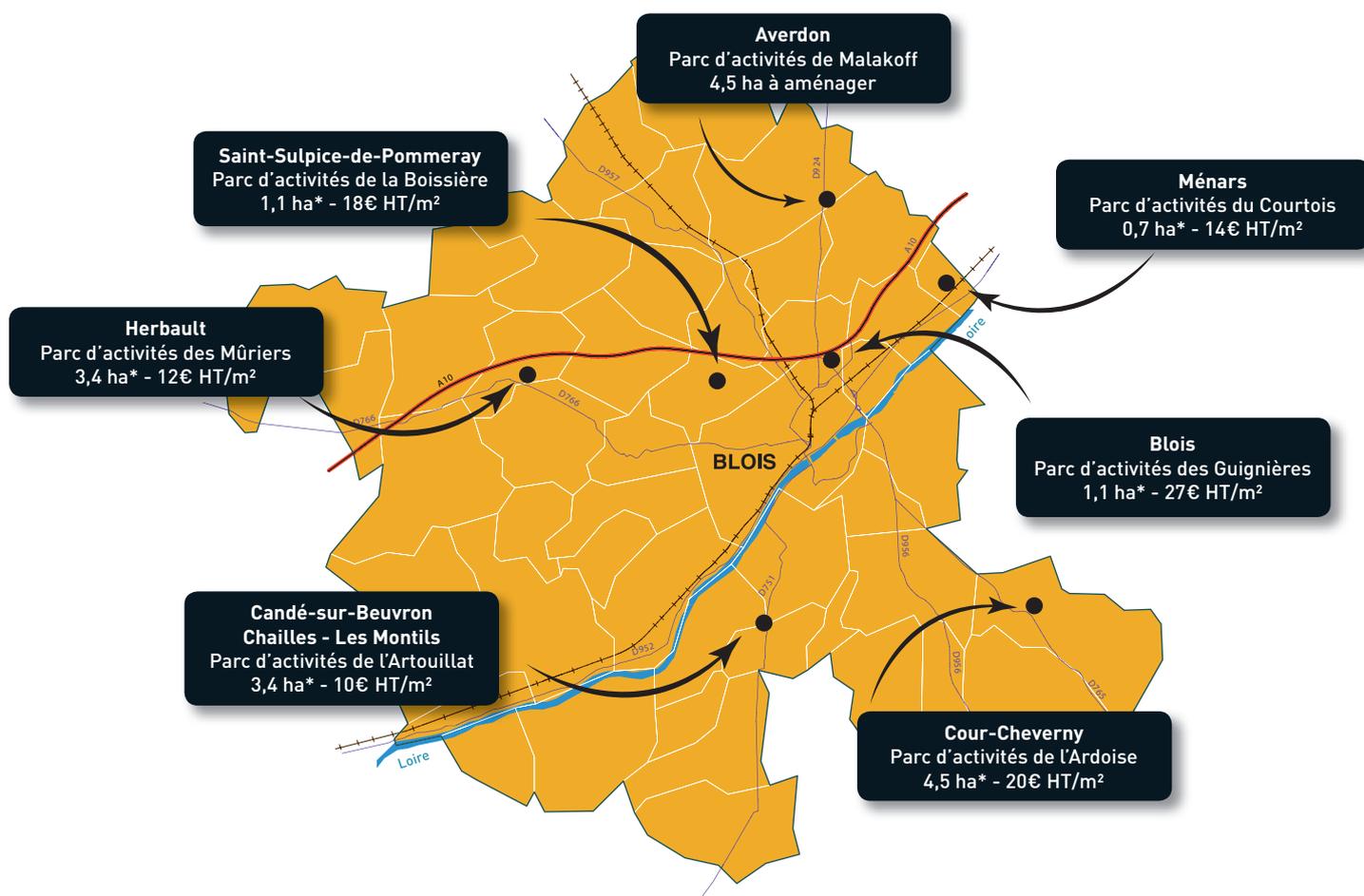
Vous êtes entrepreneur et vous projetez, pour votre société, une extension, une création, une réorganisation ou un déménagement ?

14 hectares de foncier viabilisé sont immédiatement disponibles, répartis sur 7 parcs d'activités différents :

- Averdon
- Blois
- Candé-sur-Beuvron
- Cour-Cheverny
- Herbault
- Ménars
- Saint-Sulpice-de-Pommeray

Rapprochez-vous du service Développement économique d'Agglopolys pour aborder votre projet :

tél. 02 54 90 35 85
dev-eco@agglopolys.fr



* Surface viabilisée disponible

* surface viabilisée disponible